

**Université Paul Valéry - Montpellier**

**Travaux dirigés**

**d'Expression écrite et orale**

**Licence de langues et cultures étrangère et régionales**

**1<sup>ière</sup> année-1<sup>er</sup> semestre**

**Cours coordonné par Anne Adras**

**Année universitaire 2011-2012**

## Séance 1 – Introduction, classes grammaticales (1) et groupes dans la phrase

L'objet de cette 1<sup>ère</sup> séance consiste à introduire la notion de production écrite et de mettre en place les 1<sup>iers</sup> outils d'analyse de la langue, à savoir les classes grammaticales et les groupes dans la phrase.

### Définition de l'activité d'écriture :

Nous verrons durant les séances consacrées à l'Expression orale que toute forme de communication suppose la prise en compte, dans une situation de communication donnée, du ou des destinataires vers qui le message est orienté. De même, nous verrons, qu'articulation, intonation sont tout aussi importantes dans la transmission du message que l'utilisation d'un vocabulaire approprié et d'une bonne maîtrise de la grammaire de base. L'importance de l'oral vient du fait qu'il est, dans le développement d'un individu, historiquement premier. La parole précède l'écriture. On aura donc tendance à considérer que l'écrit est une tentative, imparfaite, de transcrire l'oral. Cependant, l'écrit stabilise la communication en un message fixe permettant aux informations de circuler dans le temps et dans l'espace afin d'être stockées. C'est ce principe, de stockage, qui fait l'intérêt essentiel de l'écrit, en opposition à l'oral qui est par définition éphémère. L'écrit est un facteur de conservation linguistique conférant une stabilité relative à la langue tout au long de son histoire. C'est ce que résume l'adage « les paroles s'envolent, les écrits restent. »

Ecrire est donc une forme de communication plus subtile qui enregistre les points de stabilité de la langue et permet de diffuser un message bien au-delà des limites du champ de l'opération elle-même. Ainsi, cette activité renvoie-t-elle à des systèmes culturels que façonnent les discours à travers les mythes, ou encore les grands textes spirituels monothéistes qui sont considérés comme culturellement fondateurs. Les modes d'écriture dans leurs propres systèmes (graphiques, lexicaux..) manifestent l'adhésion à des valeurs culturelles particulières et sous-tendent des principes d'ordre idéologiques. La pratique du « bien écrire » des textes littéraires, par exemple, est en opposition à une perception plus relâchée de l'expression orale ou quotidienne. Pour autant, l'écrit peut tout à fait enregistrer la marque de l'oralité. C'est le cas dans les travaux de certains écrivains qui confèrent à l'oralité un statut artistique. Les écrivains créoles (Chamoiseau, Confiant) revendiquent l'oralité de leurs textes.

On le voit, écriture et oral participent conjointement d'une dynamique communicationnelle en mettant en œuvre des pratiques a priori opposées qui tendent parfois à se confondre. Il faut donc les considérer comme complémentaires. Il en est de même des deux TD que vous allez suivre durant ce semestre. Les points de langue que nous verrons en expression écrite vous seront nécessaires pour mettre en œuvre vos travaux d'oral, les points spécifiques à la communication orale (mis en évidence dans l'observation d'une conférence ou d'un discours juridique) le seront tout autant à l'organisation de vos travaux d'écrit.

L'objet de nos séances est d'acquérir et/ou de consolider les compétences nécessaires à une pratique apaisée de l'écrit et de l'oral. Nous aurons pour objectif principal de revoir les

fondamentaux nécessaires à l'exercice, qui sera le vôtre durant votre licence de langue étrangère : le passage d'une langue à une autre par la traduction. L'une des deux langues étant, bien entendu, le français. Ainsi, les 6 premières séances de ce cours seront consacrées aux points de grammaire qui nous paraissent essentiels. Chaque chapitre donnera lieu à des exercices en classe et à faire chez soi pour la séance suivante. Nous établirons chaque fois que cela paraîtra nécessaire une synthèse des points que nous aurons abordés.

**Attention !** Le TD d'expression écrite donne lieu à 2 contrôles continus et à un examen sur table de fin de semestre. La meilleure note du CC sera conservée afin de valoriser (si nécessaire) la note finale. La moyenne du TD d'expression écrite s'additionne à la moyenne du TD d'expression orale pour obtenir la note d'ensemble pour l'enseignement d'Expression écrite et orale destiné aux LLCER (le code de l'écue est à préciser). Il faut obtenir une moyenne de 10/20 à l'écue pour le valider.

N'hésitez pas à aller consulter une grammaire comme celle de Denis D. & Sancier-Château A., 1994, *Grammaire du français*, Livre de poche, qui présente l'avantage d'être très accessible du point de vue de son organisation, tout autant de par son prix !

### **I-Définitions préalables : Classes de mots et fonction dans la phrase**

Les *classes de mots* correspondent aux *parties du discours* de la grammaire traditionnelle. On parlait aussi, dans la grammaire scolaire, de la *nature* des mots. L'étude des parties du discours remonte à l'Antiquité, qui distinguait essentiellement le nom du verbe. Actuellement en s'appuyant sur des critères d'ordre *morphologique* (variation du genre, du nombre, de la personne, du temps), *syntactique* (fonction dans la phrase) et *distributionnel* (environnement de chaque classe de mot : p. ex. le nom est le plus souvent précédé d'un déterminant, le verbe ne le peut pas), on distingue 9 classes de mots :

- le nom, appelé également substantif : *Marie, table, idée*
- le pronom : *il, celui-ci, le mien, qui*
- le déterminant : *le, mon, cette*
- l'adjectif : *inquiétant, magnifique,*
- le verbe : *courir, embellir*
- l'adverbe : *maintenant, certainement*
- la préposition : à, de, par (+ locution prépositionnelle : *à travers*)
- la conjonction : *si, que, quand* (+ locution conjonctive : *parce que, afin que*)
- l'interjection : *ah !, merde ! bon dieu !* = qui représente un cri, une émotion dans la langue associée la modalité exclamative

Les *fonctions syntaxiques* sont les relations que les syntagmes ou groupes de mots entretiennent entre eux dans les discours (écrits ou oraux). Les principales fonctions sont celles de : sujet, attribut, apposition, épithète, complément, (d'objet direct (cod), complément d'objet indirect (coi), complément d'objet second (cos), complément de nom, complément circonstanciel...) La fonction d'un élément n'est pas directement déterminée par sa classe : p. ex. peuvent réaliser la fonction sujet : un SN, un pronom, un verbe à l'infinitif...

## II-Les groupes de mots dans la phrase simple

Dans la phrase, il est possible d'identifier des groupes de mots que l'on nommera des syntagmes et dont la nature correspond à la nature du constituant principal ou noyau de ce groupe de mots. On dit que les mots, dans la phrase, se regroupent en *syntagmes ou groupes*. On distingue 4 grands types de syntagmes : — le syntagme nominal : SN-GN — le syntagme verbal : SV-GV — le syntagme prépositionnel : SP- GP — le syntagme adjectival : SA- GA

Traditionnellement, la grammaire pose que la phrase simple est composée d'un SN sujet et d'un SV comme dans : SN                      SV = Pierre mange du raisin

Alors que la phrase complexe est composée d'au moins 2 SV/GV pour un ou plusieurs SN sujets. Ces groupes sont susceptibles de faire l'objet d'expansions qui peuvent les complexifier théoriquement à l'infini.

**Rappels :** Il est bon de rappeler que la phrase complexe se construit sur la base de plusieurs propositions (une principale et une ou plusieurs subordonnées) dont les modes d'articulation varient selon trois systèmes :

1- la juxtaposition : les propositions sont enchaînées par un lien logique marqué par un signe de ponctuation. Dans la phrase suivante : *nos amis nous ont rendu visite, nous avons bavardé toute la soirée*, le rapport logique est celui de cause à effet ;

2- la coordination : les propositions de la phrase complexe sont reliées par le moyen d'une conjonction de coordination qui construit un rapport logique (les conjonctions de coordination forment une catégorie grammaticale stable : mais - adversatif, ou – marque l'alternance, et peut être associatif, donc - marque la conclusion d'un raisonnement, or – suggère une autre perspective du raisonnement, ni – marque l'alternance négative, car exprime une explication) ; *Nos amis nous ont rendu visite et nous avons bavardé toute la soirée*.

3- la subordination : les propositions construisent un système hiérarchisé entre la proposition principale et la proposition subordonnée. Le rapport logique est explicité par la présence d'une conjonction de subordination. Le lien entre les deux propositions peut être circonstanciel, interrogatif, conjonctif ou, entrant dans la construction d'une expansion du nom, relatif. *Nous avons bavardé toute la soirée parce que nos amis nous ont rendu visite* (lien logique de cause).

### 1. Le syntagme nominal - SN

**Une rapide définition des noms :** ils répondent aux propriétés suivantes qui les distinguent des autres catégories grammaticales. Les noms assument les fonctions essentielles dans la phrase (sujet, complément, attribut). Ils possèdent un genre intrinsèque que le déterminant permet de préciser tout autant que la quantité d'éléments évoqués. Le pluriel est marqué majoritairement par le -s. Mais certains pluriels répondent à d'autres règles (mots en -x ou -s déjà marqué). La présence du déterminant est nécessaire pour les noms communs pas pour les noms propres (mis à part certains usages concernant les grandes familles ou certains toponymes). Les noms communs désignent les objets du monde. Les noms propres désignent à eux seuls directement l'être ou l'objet visé.

Ainsi, on trouve des SN en fonction de sujet, de C.O. D., d'apposition, d'attribut. D'autre part, le SN entre dans la composition du SP. Voici les principales réalisations possibles du SN (dans des phrases où il est sujet) :

	SN	SV
Nom propre	Pierre	mange du raisin
Déterminant + Nom	le garçon	"
Déterminant + Nom + SP	le garçon aux cheveux roux	"
D + SA + N	le grand garçon	"
D + Nom + SA	le garçon aimable comme un lion	"
D + Nom + P. S. relative :	le garçon que tu vois	"

Ces différentes réalisations peuvent se combiner

*Le grand garçon que tu vois, aimable comme un lion, mange du raisin*

Ajoutons que peuvent fonctionner comme SN : - un pronom : il/ celui-ci mange du raisin ou un infinitif (avec ses compléments) : *Jouer (avec toi)* ne m'intéresse pas

## **2. Le syntagme verbal - SV (le fonctionnement du SV sera abordé dans la partie fonctions des mots)**

Voici les principales réalisations possibles du SV :

être + SA	Pierre	est bête comme les pierres.
être + SN	Pierre	est un individu complexe.
être + SP	Pierre	est à Paris.
V	Pierre	travaille
V + SN	Pierre	donne des cours
V + SP	Pierre	pense aux vacances
V + SN +SP	Pierre	reçoit une lettre de son amie
V + SP + SP	Pierre	parle de ses problèmes à son psychiatre

## **3.Le syntagme prépositionnel - SP**

**Une rapide définition de la préposition :** c'est un mot invariable qui aide à construire un complément. La préposition permet d'insérer dans la phrase un groupe nominal syntaxiquement

dépendant. Elle subordonne soit un élément à un autre dans une phrase (le chien de ma mère CduN), soit un élément à l'ensemble d'une phrase (Après le cours, nous pourrions aller à la BU= CC adjoint de temps). En l'absence de complément, la présence d'une préposition est impossible. Les prépositions forment une classe de mots hétérogènes d'origines diverses allant des formes héréditaires issues du latin (de, en, entre, par, pour, sans, sur...), en passant par des phénomènes de glissement d'une classe à une autre (dérivation) = derrière (adv) ou plein(adj) dans de l'argent plein les poches vs les mains pleines.

Le syntagme prépositionnel se compose d'une préposition et d'un SN : SP --> prep + SN

La préposition n'est pas toujours réalisée : Les chats sont gris, *la nuit*. On parle alors parfois, pour ce type de SP, de SN à valeur prépositionnelle.

Le SP peut être *complément de phrase* ou, notamment, *complément de verbe*: Soient les deux phrases

[On] [s'ennuie beaucoup] [à Paris] = le SP est complément de phrase

SN SV SP

[Je] [vais à Paris] = le SP est complément du verbe, et appartient au SV

SN SV

Vous veillerez à bien distinguer ces deux types de SP à l'aide de deux tests :

— le déplacement : le SP de phrase est facilement déplaçable, le SP de SV beaucoup moins A Paris, on s'ennuie beaucoup vs A Paris je vais

— la mise entre virgules : le SP de phrase peut être facilement mis entre virgules, le SP de SV beaucoup moins : On s'ennuie beaucoup, à Paris vs je vais, à Paris

#### **4. Le syntagme adjectival - SA**

**Une rapide définition de l'adjectif :** il appartient à la catégorie des mots qui viennent modifier le nom. Il lui est adjoint et lui apporte une précision de sens. L'adjectif ne peut être employé seul. Pour autant, son emploi demeure facultatif, ce qui l'oppose à l'ensemble des déterminants du substantif obligatoires dans le SN. Cette classe est marquée par le phénomène de l'accord en genre et en nombre avec le nom dont il dépend. Cela traduit une dépendance logique et syntaxique. Toutefois certains emplois demeurent invariables (emprunts = une femme snob ; registre familier = une fille sympa ; adjectif de couleur ; en emploi adverbial = elle est court vêtue). L'adjectif est susceptible d'occuper 2 fonctions principales dans la phrase. En effet, il peut être épithète dans le SN ou attribut dans le SV.

Le SA se compose d'un adjectif, éventuellement précédé d'un (ou plusieurs) adverbe et suivi d'un complément = Jean est *heureux*/ très heureux (adv)/heureux de son succès (compl de l'adj)/plus heureux que tu ne peux le croire(prop. Sub. relative). Le SA peut faire l'objet de variations qui peuvent être employées dans tout type de texte. C'est ce que l'on nomme les variations en degrés. Il existe deux types de variation : le degré d'intensité et le degré de comparaison.

### a- Les degrés d'intensité

L'adjectif peut être modifié par des adverbes qui précisent le degré de la notion (*un ami peu/moyennement / très fiable*), ou qui modalisent (nuancent) le rapport entre l'adjectif et le nom (*une femme toujours belle, un comportement délibérément carnavalesque*).

Traditionnellement, on parle de *superlatif absolu* pour l'intensité forte : Paul est très compliqué

Tous les adjectifs peuvent varier en degré d'intensité, sauf pour les adjectifs relationnels, c'est d'ailleurs un critère de reconnaissance entre ces deux classes d'adjectifs :

*Un individu très intelligent, plus intelligent que la moyenne*

*\* une route très départementale, \*plus départementale que la moyenne,*

### b. Les degrés de comparaison

On distingue traditionnellement le comparatif et le superlatif relatif :

#### - le Comparatif

On distingue le comparatif d'infériorité (*moins*, ex. (1)), de supériorité (*plus*, ex. (2)), d'égalité (*aussi*, ex. (3)). Les adverbes *moins, plus, aussi* sont placés devant l'adjectif.

Le complément du comparatif est l'élément qui constitue le point de référence de la comparaison. Il est introduit par la conjonction *que*. Ce peut être :

- un SN, un nom ou un pronom désignant un autre élément caractérisé par la même propriété : Marie est moins charmante *que Sophie, que ma voisine, que toi*
- un adjectif si la comparaison porte sur 2 qualités : Marie est plus charmante *que belle*
- un SP ou un adverbe si la comparaison se fonde sur des circonstances différentes :

L'air est plus frais *qu'en automne / qu'hier / qu'à Palavas*

- une proposition rapportant une autre qualité attribuée à un autre référent *Marie est aussi charmante que Sophie*, ou évoquant l'instance d'évaluation *Marie est plus charmante qu'elle ne le pense*.

#### - le Superlatif relatif

Un élément est représenté le plus haut degré (superlatif relatif de supériorité : le plus) ou le plus bas degré (superlatif relatif d'infériorité : le moins) par rapport à un ensemble. Le complément peut être :

- un SP introduit par *de* (plus rarement par *parmi*) : *Denis est le plus / le moins travailleur de mes collègues / parmi mes collègues*
- une proposition introduite par *que* : *Paul est le collègue le plus travailleur que je connaisse*.

## Exercices en classe et maison – correction début de séance suivante

## Séance 2 - Classes grammaticales (2), les déterminants, les pronoms

Comme vous le voyez l'objet de nos séances ne consiste pas à entrer dans le détail d'une question de grammaire mais d'en donner les éléments les plus significatifs afin d'être capables de reconnaître les phénomènes lorsqu'ils se présenteront à vous. De même, il s'agit d'être en mesure de se repérer dans une grammaire afin d'approfondir chacune des notions que l'on vous propose. Dans cette optique, nous allons aborder de manière synthétique les différentes classes grammaticales que nous n'avons pas encore vues : déterminants, pronoms.

### I- Définition et classement des déterminants

La catégorie du déterminant regroupe des mots ou groupes de mots dont la particularité principale est qu'ils précèdent nécessairement le nom dont il marque l'appartenance à la classe nominale. Il le fait passer de la virtualité du dictionnaire à l'actualisation en discours (*chat petit mammifère domestique* vs *Le chat court dans la rue*) Certaines formes présentent l'absence du déterminant comme *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* pour autant celui-ci pourrait tout à fait être rétabli dans *une pierre qui roule n'amasse pas de mousse* en perdant toute son efficacité argumentative. On peut distinguer deux catégories de déterminants :

- 1- Les déterminants spécifiques que sont les articles, les possessifs, les démonstratifs et l'interrogatif quel.

Classement des déterminants	Singulier		pluriel
	masculin	Féminin	
Article défini	le, l'	la, l'	les
Article indéfini	un	une	des
Formes contractées	au, de, du		aux, des
Déterminant possessif	Mon, ton, son, notre, votre, leur	Ma, ta, sa, notre, votre, leur	Mes, tes, ses, nos, vos, leurs
Déterminant démonstratif	Ce, cet (devant voyelle)	cette	ces

- La modalité négative remplace l'article à la forme réduite de = *je ne veux pas manger de croissants ce matin* vs *je veux des croissants*. Il en est de même après les adverbes de quantité = *Il y a peu de fleurs dans ce jardin*.

- Le déterminant article peut être dans les proverbes *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*, dans les SP= *bocal à cornichons*, les appositions= *Marie Curie, physicienne célèbre, découvrit l'atome* ou encore en apostrophe (qui est un mode d'interpellation) = *Ô temps suspend ton vol*, devant un nom propre ou en métalangage ou le nom est placé en « virtualité » = *chat petit mammifère domestique*,

- Attention aux formes contractées à ne pas confondre avec le partitif qui détermine des noms massifs non comptables tel *du sable, du beurre* vs *Il a pris la place du directeur* = du forme contractée de « de le ».

- 2- Les déterminants secondaires qui se combinent avec les déterminants spécifiques comme *tous dans tous les livres*.



## II- Définition et classement des pronoms

On pourrait penser que le pro-nom (étymologiquement pour/à la place du nom) requiert uniquement la fonction de remplacer le nom = *les enfants jouent dans la cour. Ils sont paisibles. Ce* sont les pronoms représentants. Or, même si cela correspond à la définition d'une partie des mots relevant de cette classe, il faut constater que ce n'est pas le cas de tous les pronoms. Les autres pronoms sont nominaux et font directement référence à l'être qu'ils désignent = *Nous sommes émus*. Les pronoms nominaux se répartissent en deux catégories : les pronoms en personne de rang 1, 2, 4, 5 et les pronoms en non-personne de rang 3 et 6. Les premiers sont susceptibles de construire un acte d'énonciation direct alors que les seconds n'entrent pas dans l'élaboration de cet acte. Pour faire simple, les pronoms de la personne sont utilisés dans les actes de communication qui les individus mettent directement en relation alors que les pronoms de la non-personne désignent un être absent de la communication.

Pour autant, toutes ces formes ont un statut nominal dans la phrase. Il existe 7 catégories de pronoms : personnels, démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis (personne, rien, nul, aucun, certains, plusieurs, beaucoup, la plupart, tout nominal, tous nominal et représentant) relatifs (qui, que, quoi, dont, où=adv) interrogatifs (qui, que, quoi).

### 1- Les pronoms personnels

sujet	réflexif	COD	COI	Formes toniques (1)
Je, j'		Me, m'		moi
tu		Te, t'		toi
il, elle	Se, s'	Le, la, l'		lui
nous	nous			nous
vous	vous			vous
Ils, elles	Se, s'	les	leur	Eux, elles

(1) Le pronom tonique est placé devant le nom ou après un présentatif avec une intention d'insistance = *Moi, je préfère la plage*

(2) Attention à la place des pronoms. En particulier, placés devant l'auxiliaire dans les temps composés car ils conditionnent l'accord avec le participe passé = *les textes de références, je les ai lus avant de venir.*

### 2- Les pronoms démonstratifs

	masculin	féminin	Indifférencié/neutre
Formes simples	Sing. celui Plur. ceux	Celle Celles	Ce/c'
Formes renforcées	Sing. Celui-ci/là Plur. Ceux-ci/là	Celle-ci/là Celles-ci/là	Ceci/cela/ça

### 3 - Les pronoms possessifs

Rang personnel	singulier		pluriel	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
P1	Le mien	la mienne	Les miens	les miennes
P2	Le tien	la tienne	Les tiens	les tiennent

P3	Le sien	la sienne	Les siens	les siennes
P4	Le/la nôtre		Les nôtres	
P5	Le/la vôtre		Les vôtres	
P6	Le/la leur		Les leurs	

Etablir une synthèse (1) - Les catégories et les groupes dans la phrase

Exercices en classe et maison – correction en début de séance suivante

### Séance 3 - Fonctions des mots (1) – Le sujet, le verbe

La fonction d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure d'ensemble de la phrase. Cette fonction est toujours définie en termes relationnels : épithète du nom, accord du sujet avec le verbe, attribut du sujet...

#### I - Le sujet

Quatre critères de reconnaissance permettent d'identifier la fonction sujet en échappant à l'opération traditionnelle de identification de l'être ou de l'objet qui fait ou subit l'action.

LE CRITERE ABSOLU : LE SUJET REGIT L'ACCORD DU VERBE

- Toujours en nombre et en personne : *Tu viens*, deuxième personne du singulier, s'oppose par exemple à *Marie et Pierre viennent*, troisième ou non-personne du pluriel.

- En genre quand le verbe est conjugué avec l'auxiliaire être : par exemple, *Les spectateurs sont sortis rapidement quand les sirènes se sont déclenchées*.

- Quand le sujet est un infinitif ou une relative sans antécédent traités comme des SN, l'accord se fait en non-personne masculin : *Rire est le propre de l'homme*.

- La phrase verbale suppose un verbe conjugué au subjonctif ou à l'indicatif ; or presque tous les verbes conjugués requièrent en français la présence d'un sujet, sauf au mode impératif. Sans sujet, la phrase est presque toujours agrammaticale : par exemple, *\*luit tout court* ne produit aucun sens, mais doit avoir pour sujet *le soleil* ou *ça*.

- Ainsi, devant plusieurs verbes très usuels, le pronom *il* ou *ça* occupe la fonction grammaticale de sujet sans renvoyer à aucun nom précédemment employé, ni même à aucun référent possible : il en va notamment ainsi – dans les présentatifs *c'est*, *il est* et *il y a*, – avec tous les verbes météorologiques comme *il pleut*, *ça grêle*, *il fait chaud*, *ça tape*, etc., – et dans les tournures impersonnelles du type *il faut*, *il s'agit*, *il paraît*... Ces exemples contredisent la définition traditionnelle du sujet, puisque rien ni personne n'est désigné par ces emplois de *il* ou *ça*, qui ne sont là que comme formes vides, pour occuper la fonction grammaticale sujet. D'ailleurs, dans d'autres langues, les équivalents de ces verbes n'ont pas de sujet : ainsi, en espagnol, *Llueve (Il pleut)*, *hay (Il y a)* ou *hay que (Il faut)*...

#### Cas particulier

L'application de ces quatre critères permet en général de conférer au sujet une valeur strictement grammaticale. Un problème demeure malgré tout avec les phrases du type *Il reste deux pommes sur la table*, dans la mesure où :

a. Aucune commutation nominale ou pronominale n'est possible : on ne peut dire ni *\*Elles restent deux pommes*, ni *\*Les fruits restent deux pommes*.

b. On est embarrassé pour trouver un statut syntaxique à ces *deux pommes*. La grammaire traditionnelle résout ce problème en opposant un sujet grammatical, *il*, purement formel, régissant une forme verbale à la non-personne du singulier, et un sujet « réel », *deux pommes*, porteur du sens. Ce deuxième constituant peut d'ailleurs à tout moment retrouver son rôle grammatical, si l'on transforme la phrase en *Deux pommes restent sur la table*.

c. La grammaire contemporaine parle de *tournure impersonnelle* et de *régime* (complémentation ou séquence) de l'impersonnel, dans la mesure où ce syntagme

– ne peut être considéré ni comme un objet, ni comme un attribut ;

– ne peut pas être remplacé par les pronoms *le*, *la* ou *les* : dans le cas de nos deux pommes, on ne peut pas dire *\*Il les reste*.

**Classes de mots ou de syntagmes de la fonction sujet (cf : Partie réalisation du syntagme nominal en fonction de sujet - Séance 1, II, 1)**

## **II-Les constructions du verbe et la fonction objet**

Il existe cinq types principaux de construction du verbe :

– **intransitive** lorsque le groupe verbal se limite au verbe, *Pierre dort* ;

– **transitive directe** quand s'ajoute directement au verbe un élément nominal, *Pierre écrit une lettre* ;

– **transitive indirecte** quand l'élément nominal est introduit par une préposition, *Pierre se souvient de ses vacances* ;

– **transitive à deux compléments**, *Pierre écrit (1) une lettre (2) à Marie* ;

– **attributive** lorsque cet élément peut être un adjectif, *Pierre reste silencieux*, *Pierre est un taciturne*.

Par raccourci d'expression, on utilise souvent ces termes pour catégoriser les verbes eux-mêmes, mais il s'agit plutôt de leurs classes d'emplois, car le même verbe pris en différents sens peut appartenir à plusieurs de ces classes : *Les enfants jouent* (construction intransitive) vs *Pierre joue son dernier centime* (construction transitive directe) vs *Marie joue de la guitare* (construction transitive indirecte) vs *Paul joue la comédie à Jeanne* (construction à double compléments).

### **Les différentes constructions**

**1-Les verbes dits intransitifs** ne peuvent pas être complétés, dans la mesure où ils représentent des procès clos sur eux-mêmes et n'ont besoin, pour prendre sens, que d'un actant initial, d'une source, d'un sujet : par exemple *éternuer*, *rire*, *récidiver*, *boursicotter*, etc. Leurs groupes verbaux ne peuvent

contenir que certains adverbes : *J'éternue beaucoup, Tu ris fort, Pierre a encore récidivé, Marie boursicote passionnément...* On ne peut pas, à propos de ces actions, poser la question « Qu' / Qui est-ce que ? » : \**Qui as-tu ri ? \*Qu'as-tu ri ? \*Qui est-ce que tu as ri ? \*Qu'est-ce que tu as ri ?*

Remarque : On nomme constructions à **objet interne d'un verbe intransitif** celles où un complément ne peut pas formellement être considéré comme un complément d'objet, mais appartient au même domaine sémantique que le verbe ou à sa famille lexicale dans le cas de *Paul vit sa vie* ou *une vie de bâton de chaise...* Pour autant, ces compléments ne répètent pas le sens du verbe, mais introduisent des spécifications qui auraient pu être véhiculées par d'autres types de constructions : *Paul vit à sa guise, conformément à ses conceptions personnelles, comme il l'entend, etc.*

**2-les verbes construits transitivement** peuvent ou, parfois, doivent obligatoirement être complétés dans la mesure où ils représentent des procès qui supposent logiquement, en plus de l'actant sujet, un autre point d'impact, une cible, un **objet** : je ne peux pas dire \**Pierre trompe tout court*, il faut forcément que *Pierre trompe quelqu'un* ou que *Pierre se trompe de chemin*.

Cependant, de nombreux verbes dits transitifs sont susceptibles d'être employés **absolument**, sans complément explicite, dans des constructions qu'on nomme **transitives absolues**, avec ou sans effet de sens spécifique :

– tantôt l'objet est contextuellement restituable : par exemple, dans une conversation, *Je vois* (ce que vous voulez dire), *Je sais* (ce que vous venez de me dire), *Répète* (ce que tu viens te dire), *Regarde* (ce que je te montre) ...

– tantôt l'absence de complément concentre l'information sur le procès lui-même : *Je mange* vs *Je mange une pomme*, ou *Je chante* vs *Je chante une carmagnole*, etc.

– tantôt la non spécification du complément crée des sens dérivés intégrant le trait d'habitude ou de disposition permanente : *Il boit* = Il est alcoolique, *Elle ne voit plus* = Elle est aveugle, *Vous conduisez* = Vous savez conduire.

### **3-Les constructions transitives directes : la fonction cod**

Les constructions transitives directes sont celles qui s'opèrent par contact direct entre le verbe et son complément d'objet direct, couramment abrégé **COD** ; elles répondent à la question « Qui / Qu'est-ce que ? ». La transitivité peut recouvrir un rapport de localisation (*Le belvédère domine la ville, La police investit l'immeuble, Marie a quitté l'appartement*) ou un rapport de cause à conséquence (*L'imprévoyance de Paul lui a valu / causé / occasionné bien des soucis, L'intervention de Jeanne a suscité / provoqué l'hilarité générale*)...

En fait, c'est la conjonction de **quatre critères formels** qui permet d'identifier syntaxiquement la construction transitive directe :

a. Le COD n'est pas librement déplaçable par rapport au verbe ; dans la phrase assertive, il lui est obligatoirement postposé, sauf quand il prend la forme d'un pronom personnel : je peux dire que *Je mange une pomme*, mais pas \**Une pomme je mange*, et réciproquement, que *Je la mange*, mais pas \**Je mange la*. Ce critère est très important, parce qu'il permet de distinguer le COD de certains compléments de phrase construits sans préposition : par exemple, *Je mange la nuit* peut sans

problème devenir *La nuit je mange* ; ce déplacement permet de dire que *la nuit* n'est pas l'objet de *manger*, mais un circonstanciel (dont la valeur de temps peut être spécifiée par la préposition *pendant*).

b. Le syntagme nominal COD peut être remplacé par un pronom personnel antéposé de forme COD, à savoir *le, la* ou *les*, alors que les formes sujet, *il(s)* et *elle(s)*, sont impossibles.

c. Le COD ne peut jamais commuter avec un adjectif, ce qui distingue radicalement la construction transitive directe de l'attributive : je peux dire *Marie observe le conférencier*, mais pas *\*Marie observe éloquente*, alors que je peux aussi bien dire *Pierre est le conférencier* que *Pierre est éloquent*.

d. Les constructions transitives directes peuvent subir la transformation passive, le COD devenant sujet passif : par exemple, *Le chat mange les souris* peut être retourné en *Les souris sont mangées par le chat*.

**Attention aux possibles erreurs** : lorsqu'on trouve la suite verbe + SN, le SN peut être : - cod : j'aime *Corinne* - attribut : je suis *Corinne* - complément essentiel : le cours a duré *deux heures* - complément d'objet interne : Laisse-moi vivre *ma vie* - régime de l'impersonnel : il reste *deux places* - complément circonstanciel construit directement : il travaille *la nuit*.

#### 4- Les constructions transitives indirectes : la fonction coi

Les verbes dits transitifs indirects et leur complément d'objet indirect, abrégé **COI**, présentent la même définition de base que les précédents, mais leur construction s'opère par le truchement d'une préposition, le plus souvent *à* ou *de*, et répond aux questions « A qui ? A quoi ? De qui ? De quoi... » En revanche, les deux premiers de nos critères précédents suffisent à eux seuls à définir syntaxiquement la construction transitive indirecte qui, en particulier, ne se prête en principe pas à la transformation passive : *Pierre a résisté à ma proposition* ne deviendra jamais *\*Ma proposition a été résistée par Pierre*.

a. Le COI n'est pas librement déplaçable par rapport au verbe ; dans la phrase assertive, il lui est obligatoirement postposé, sauf quand il prend la forme d'un pronom personnel, ce qui permet de le distinguer de certains compléments de phrase construits avec les mêmes prépositions : par exemple, on dit spontanément *L'artiste pense à sa prestation* et très difficilement *\*A sa prestation l'artiste pense* ou *\*L'artiste à sa prestation pense*, alors qu'il est tout à fait possible de dire soit *L'artiste mange à minuit*, soit *A minuit, l'artiste mange*, soit encore *L'artiste, à minuit, mange*.

b. Le syntagme nominal COI peut être remplacé par un pronom personnel de forme COI, forcément antéposé dans la phrase assertive, à savoir *lui, leur, y* ou *en*. Ces pronoms équivalent à l'ensemble [préposition + complément] et permettent parfois de discriminer le COI de certains compléments de phrase : *L'artiste mange à minuit* ne peut pas être transformé en *\*L'artiste y mange*, alors que *L'artiste pense à sa prestation* peut devenir *Il y pense*.

c. Cependant, le recours aux questions « De qui ? De quoi ? A qui ? A quoi ?... » reste parfois indispensable pour distinguer le COI d'autres compléments essentiels, notamment de lieu, construits avec *de* ou *à* et pronominalisables par *en* ou *y* : *Je pense à Paris* ou *Je rêve de Paris* sont des constructions transitives indirectes, alors que *Je réside à Paris* ou *Je viens de Paris* répondent aux questions « Où ? D'où ? »

Attention aux possibles erreurs : lorsqu'on trouve la suite verbe + SP, le SP peut être :- coi : je pense à *Corinne* - cos : j'écris à *Corinne* - complément essentiel indirect : je reviens *de Paris* - régime indirect de l'impersonnel : il s'agit *de plaisanteries stupides* - complément circonstanciel: il fait beau à *Paris*

## 5- Les constructions transitives à deux objets : la fonction cos

Certains verbes admettent ou exigent, en même temps ou séparément, un COD ou un COI et un autre complément introduit par une préposition, le plus souvent *à*, qu'on nomme **complément d'objet second**, = **COS** :

– **COD + COS** : *Paul lit une histoire à son fils, Marie paye un verre à ses collègues, Jeanne a passé son angine à Pierre...*

– **COI + COS** : *Paul parle de la vie à son fils, Marie rend compte de son expérience à un collègue, Jeanne sert de répétitrice à Pierre...*

Ce nouvel actant s'explique par le fait que ces verbes représentent la transmission d'une valeur matérielle ou symbolique à une personne ou un objet constituant une cible supplémentaire : ainsi d'*acheter, donner, louer, prêter, vendre, etc.*, tous les verbes d'énonciation, mais aussi *cache*, *autoriser, défendre, interdire, permettre, etc.*

## Exercices classes et maison – correction en début de séance suivante

### Séance 4 – Fonctions grammaticales (2) L'épithète et l'attribut (l'apposition)

#### I -La fonction épithète

##### 1. Rappel : Les modificateurs du SN : détermination et explication

Le SN peut être composé, nous l'avons vu, en plus du noyau [déterminant + nom], de diverses extensions: adjectif ou SA, SP complément de nom, subordonnée relative, voire complétive. Ce sont des modificateurs qui fonctionnent comme des compléments du nom, même si, on réserve traditionnellement cette appellation pour le SP qui réalise cette fonction.

Ces modificateurs entretiennent avec le SN 2 types de relations :

a- de *détermination* (ou de *restriction*) : ces éléments restreignent l'extension du SN et sont nécessaires à l'identification du référent du SN ; ils ne peuvent pas être effacés :

*j'ai pris la route départementale / du vin / qui traversait le vignoble*

Le SN *la route* peut être identifié grâce aux modificateurs qui l'accompagnent. On ne peut séparer ces modificateurs du SN qu'ils déterminent par une virgule : \*j'ai pris la route, départementale.

b- d'*explication* (ou de *description*) : ces éléments ne restreignent pas l'extension du SN, ils peuvent être effacés, car l'identification est assurée par d'autres éléments ou par le contexte :

*les enfants, heureux de leurs cadeaux, / que leurs cadeaux comblaient, / petits anges excités, poussaient des cris de joie.*

Le SN *les enfants* est identifié par le contexte. Le SA *heureux de leurs cadeaux*, la relative *que leurs cadeaux comblaient*, apportent des informations secondaires. Ils sont le plus souvent séparés du SN

qu'ils accompagnent par une virgule. Ils peuvent être paraphrasés par une proposition incidente, coordonnée ou circonstancielle : les enfants, *heureux de leurs cadeaux*, poussaient des cris de joie. > *les enfants étaient heureux de leurs cadeaux* et poussaient des cris de joie / *Comme ils étaient heureux de leurs cadeaux*, les enfants poussaient des cris de joie.

Épithète désigne donc la fonction de l'adjectif ou du SA, dans son rapport au SN, qui peut être de détermination (*épithète liée*) ou d'explication (*épithète détachée*).

## 2- L'adjectif épithète liée

L'adjectif ou le SA en fonction d'épithète liée est étroitement uni au nom : il ne peut en être séparé ni par un complément de nom ni par une relative : Les résultats *excellents* de Paul > \*les résultats de Paul *excellents*

La séparation n'est possible que si l'autre modificateur forme avec le nom une unité lexicale, comme *tour de France* dans : Nous avons assisté à un tour de France *ennuyeux*.

L'adjectif épithète liée se présente parfois en cascade : les différents adjectifs peuvent être juxtaposés et / ou coordonnés : *un homme grand, modeste mais lunatique*

Si on a deux adjectifs épithètes, l'un *relationnel*<sup>1</sup> et l'autre *qualifiant*, le relationnel précède le qualifiant : *une route départementale ombragée*

L'adjectif épithète se coordonne ou se juxtapose facilement avec une subordonnée relative ou avec un SP complément de nom : *une personne intransigente et qui croyait avoir toujours raison* ou *un vin succulent, de derrière les fagots*.

Une question délicate : la *place* de l'adjectif épithète en français. Sans entrer dans tous les détails, remarquons que dans les langues germaniques, l'adjectif épithète est systématiquement antéposé : en anglais : *my little brown shoes*. En français, 1 sur 3 est antéposé. La tendance est donc plutôt à la postposition. L'antéposition s'explique par des facteurs catégoriels (relationnel / qualifiant), rythmiques (volumes respectifs du nom et de l'adjectif), sémantiques et diachroniques (en AF prédominait l'antéposition : *un fieffé menteur, un malin plaisir*). On peut distinguer entre les adjectifs à place fixe et ceux à place variable.

## b-Le nom peut être une épithète liée

Traditionnellement réservée à l'adjectif (et aux participes), la fonction épithète peut être assurée par des noms non accompagnés de déterminant. Dans les séquences N1 N2, il est parfois difficile de distinguer entre les noms composés (timbre-poste, talon aiguille), des séquences dans lesquelles N2 est épithète : remède *miracle*, professeur *fantôme*, rue *Paul Verlaine*, centre *Georges Pompidou*.

## 2. L'épithète détachée

les enfants, *heureux de leurs cadeaux*, poussaient des cris de joie.

Le SA épithète *heureux de leurs cadeaux* est détaché, ce qui se note par sa mise entre virgules.

L'épithète détachée peut précéder ou suivre le SN sujet :

---

<sup>1</sup> Les adjectifs *relationnels* indiquent une relation avec le nom dont ils sont dérivés : *une route départementale* (< du département), *la voiture présidentielle* (< du président). Les adjectifs relationnels ne sont pas gradables (\**une route très départementale*), à la différence des adjectifs qualifiants (*une femme très belle*).

ivre de fatigue, Pierre, s'effondra / Pierre, *ivre de fatigue*, s'effondra / Pierre s'effondra, *ivre de fatigue*

Si l'épithète détachée se rapporte à un SN autre que sujet, elle le suit : j'ai rencontré Pierre, *ivre de fatigue*.

## II-La fonction attribut

On donne le nom d'attribut à une fonction syntaxique, assumée par un syntagme, par l'intermédiaire d'un verbe attributif. Le syntagme attribut exprime une qualité ou une propriété qui est attribuée, ou une identité qui est posée, à propos d'un autre terme de la phrase : le sujet ou le complément objet. L'attribut est une fonction *rhématique* : le syntagme attribut porte l'apport d'information.

### 1. Propriétés formelles

#### a- Différence entre le C.O.D. et l'attribut

j'ai *un âne* : c.o.d. vs je suis *un âne* : attribut.

Les 2 groupes sont pronominalisables : j'en ai un vs j'en suis un. Mais, seul (2) peut être remplacé par un adjectif : (1")  $\emptyset$  vs (2") je suis *stupide*

L'adjectivisation permet de distinguer les verbes *transitifs* (1) des verbes *attributifs* (2). L'attribut est la fonction du SN ou du SA appelé par les verbes attributifs : être, devenir, demeurer, rester : valeur aspectuelle, sembler, paraître : réserve sur la réalité.

Attention dans : Pierre est à *Montpellier* Le SP à *Montpellier* est complément essentiel de lieu car le verbe être peut être remplacé : (vit)

#### b- Attribut du sujet / attribut de l'objet

Il existe des attributs du sujet et il existe aussi des attributs de l'objet. La phrase : j'ai trouvé cette cravate *horrible* est ambiguë. Elle peut être paraphrasée par :

j'ai trouvé cette *horrible* cravate = *horrible* est épithète liée du SN Cod, trouver est transitif

j'ai trouvé *horrible* cette cravate = *horrible* est attribut du SN Cod, trouver est transitif attributif.

On peut considérer que les verbes transitifs attributifs sont : - les verbes d'opinion : trouver, croire, savoir, ...- les verbes conférant un titre : rendre, proclamer, élire = L'assemblée a élu Pierre *président* - mais aussi : avoir : j'ai les mains *propres*.

#### c- Les différentes classes de mots attributs

La fonction attribut peut être remplie par :

- un adjectif ou un SA : cette femme est *pauvre*



- un nom précédé d'un déterminant : je suis *un âne* - un nom seul : Il est élu *président*

Mais aussi par :

- un groupe à valeur d'adjectif = SN : elle est *soupe au lait* ou SP : elle est *de parole*

- un pronom : "*Que* sont mes amis devenus ?" (Ruteboeuf)

- de + infinitif : mon bonheur est *de faire de la grammaire*

- un participe passé : cette maison est *close*

- un adverbe : c'est *ainsi*

- une proposition - conjonctive par que : l'affaire est *que je me suis trompé*

- conjonctive par quand : le terrible c'est *quand il se fâche*

- interrogative indirecte : ce que j'ai oublié c'est à *qui j'ai donné rendez-vous*

- relative : je ne suis pas *qui vous croyez*

#### **d- Construction et place de l'attribut**

Construction directe : elle est *soupe au lait*

Construction indirecte : il passe *pour* malin - je l'ai *pour* ami - "elle croit avoir dans la tête quelque chose *de* cassé et *de* flottant" = attribut de l'objet indirect (Proust)

**Attribut du sujet est** le plus souvent, en position postverbale : *La maison est close*

- Il peut être en position préverbale, et entraîne la postposition du sujet :

- dans l'interrogation : *Que* sont mes amis devenus ?

- avec un effet stylistique d'anticipation : "*Triste, triste* était mon âme" (Verlaine)

- l'anticipation est favorisée avec *nombreux, rares, tel* ou un mot de comparaison : *Nombreux* sont ceux qui pensent que ...*Tel* est mon bon plaisir - *Plus dure* sera la chute

**Attribut du cod est** le plus souvent postposé au SN cod. Il peut aussi lui être antéposé = j'ai trouvé horrible cette cravate

#### **e-Problèmes d'accord de l'attribut**

a-Accord de l'adjectif

L'adjectif attribut s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *Nombreux* sont ceux qui pensent - *Nombreuses* sont celles qui pensent

Attention : La locution verbale *avoir l'air* entraîne 2 constructions : L'assistance avait l'air *hésitant*-  
L'assistance avait l'air *hésitante*

b-Accord du nom

- Le nom sans déterminant : Il s'accorde comme un adjectif dans la mesure des variations possibles : une âme guerrière est *maîtresse* du corps mais cette femme est *médecin*

c- Le **nom avec déterminant** : Il y a indépendance entre le SN attribut et le groupe auquel il se rapporte. Aucun problème si le nombre des 2 groupes est identique : *cet homme* est *un médecin* (singulier) *ces hommes* sont *des médecins* (pluriel)

Quelques difficultés (d'oreille !) lorsque le nombre est différent : Ces quatre personnes sont *ma famille* ou  
Toute ma famille est *ces 4 personnes*

Pour résoudre ces problèmes d'asymétrie, on a tendance à utiliser le relais neutre *ce* : Toute ma famille *ce* sont ces 4 personnes

Remarquons que dans le tour présentatif *c'est x*, la norme demande que le verbe *être* s'accorde en nombre avec l'attribut : *ce sont mes amis* : la marque du pluriel sur *être* procède de ce que l'attribut *mes amis* est pluriel. On tend de plus en plus à rétablir l'accord du verbe avec le sujet *ce*, singulier : *c'est mes amis*, même si cette réalisation paraît encore incorrecte à certains. Ajoutons que l'accord de *être* avec l'attribut ne se fait que pour le nombre, et pas pour la personne : on dit *c'est moi*, et non ? *ce suis moi*.

Exercices en classe et maison – correction en début de séance suivante

## I- L'apposition

Le terme d'*apposition*, emprunté au latin ("action de poser à côté") est quasiment synonyme, étymologiquement de celui d'*épithète*, emprunté au grec ("placé à côté"). Tous les deux désignent la fonction d'un mot rattaché directement, en asyndète, à un nom dont il complète le sens.

- Le terme d'apposition est réservé au nom. L'apposition est une fonction nominale

- celui d'épithète à l'adjectif. L'épithète est une fonction adjectivale (cf. cours n°7)

La fonction apposition peut se définir à partir de deux critères :

- la co-référence : les termes mis en rapport réfèrent au même être ;

- la prédication : l'apposition a valeur de prédication (secondaire) dans la phrase. Ainsi

dans :

Paris, *capitale de la France*, vaut bien une messe

il est prédiqué - principalement - que *Paris vaut une messe* et secondairement que *Paris est capitale de la France*.

On distingue, syntaxiquement, 3 types d'apposition : *liée, indirecte, détachée*

### 1 . L'apposition liée (sans pause)

Le poète *Verlaine* - La note *do* - un enfant *roi*

Le nom en apposition, qui n'a pas de déterminant, peut être un nom propre ou un nom commun.

L'apposition est à distinguer des compléments de nom construits directement, en surface identiques avec ellipse de la préposition :

du papier *écolier*

du papier *pour* écolier

un lavage *minute*

un lavage à la minute

### 2 . L'apposition indirecte

la ville de *Paris* = La préposition *de* est vide de sens. La construction indirecte est une variante non significative de la construction directe.

- construction directe --> noms propres de personnes : le poète *Verlaine*

- construction indirecte--> noms de villages, pays, ... : la ville de *Paris*

Pour certains cas, les 2 constructions sont possibles : la comédie "*L'avare*", la comédie de "*L'avare*"

L'apposition indirecte a deux emplois particuliers : - elle sert à construire des métaphores :

"les barques de *tes yeux*" Eluard

- elle sert à construire des formules flatteuses ou injurieuses : un amour de *petite chèvre* vs ce coquin de *valet* m'a berné

### 3 . Apposition détachée (ou en asyndète avec pause) :

Un poète, *Hugo*, a ressuscité l'épopée - sur un arbre, *étrange oiseau*, se penche la lune - un gaz, *l'hydrogène*, est une source d'énergie

L'apposition détachée peut être, en plus d'un nom (avec ou sans déterminant) :

- un pronom indiquant ou soulignant l'identité : l'ainé, *celui-ci*, a 12 ans - mon père, *lui*, voyageait souvent (cas d'emphase par insistance pronominale)

- un infinitif : il n'a qu'une idée, *partir*
- une proposition subordonnée complétive : il n'a qu'une crainte : *que je le laisse*
- une relative peut être appositive : Les élèves, *qui ont fini*, sortent

Entre virgules, la relative *appositive* signale qu'elle s'applique au SN antécédent dans son entier (à la différence de la relative *déterminative*, - les élèves qui ont fini sortent - qui revient à déterminer dans l'ensemble *les élèves*, un sous-ensemble : *ceux qui ont fini*).

- un SP : ce livre, *d'une grande difficulté*, est un chef d'œuvre.

## Séance 5 – Les compléments

### I - Le complément du nom ou de l'adjectif

#### 1. Le complément du nom

Le nom, comme le verbe, peut avoir des compléments. Cependant, alors que le plus souvent les compléments du verbe sont obligatoires, le complément du nom est facultatif. Traditionnellement en grammaire on appelle complément du nom le SP qui complète un nom, comme *de mon vélo* dans : Le pneu *de mon vélo* est crevé. Certains grammairiens font à juste titre remarquer que le nom admet de fait, outre ce type de complément, trois autres types de compléments :

Je lis un livre *ennuyeux* = *épithète* - J'ai rencontré des gens *riant aux éclats* = *participe présent complément du nom gens* - les Troubadours, *poètes occitans*, ont inventé la poésie lyrique = *apposition*.

On conservera cette terminologie et on ne parlera donc de complément du nom que pour les occurrences du type : le pneu de mon vélo

#### a- Complément de nom de construction indirecte

Le plus souvent le complément de nom est un SP : il est introduit indirectement à l'aide d'une préposition, notamment *à* et *de* : Les enfants *de Paul* sont charmants - Je ne retrouve plus le couteau *à huîtres*.

Les prépositions *en, pour, avec, chez...* peuvent également introduire des compléments de nom : *une bague en or, un spectacle pour touristes, une chambre avec vue sur la mer, la vie quotidienne chez les Aztèques*. Le groupe introduit par la préposition peut être un nom = J'aime les chiens *de berger*, un SN = Le chien *de la bergère* m'a mordu, un pronom = Il a reçu l'assentiment *de tous*, un pronom suivi d'une relative = j'apprécie particulièrement le sourire *de ceux que j'aime*, un infinitif (+ complément) = son désir *de se surpasser sans cesse* m'insupporte, un adverbe = *A la poste d'hier*, tu télégraphieras.

Il est à noter que le SP complément du nom, tel que nous *venons* de le décrire, peut compléter un nom mais aussi un pronom (surtout démonstratif) : *Les cheveux de Marie sont roux ; ceux de Sophie sont noirs* ou *La séance d'hier a été ratée ; celle d'aujourd'hui sera peut-être réussie*

## **b-Complément de nom de construction directe**

Plus rarement, et surtout dans le français parlé, – et les grammaires tendent à l’oublier – le complément de nom peut se construire directement, sans préposition, à l’aide d’un simple nom, comme nous l’avons vu dans le cours sur l’apposition : l’affaire *Dreyfus* /du papier *écolier*/ un lavage *minute*/ le côté *cour* et le côté *jardin*

## **c- Syntaxe et valeur du complément de nom**

Le complément de nom est toujours postposé au nom qu’il complète. Comme l’adjectif épithète et la relative déterminative, le complément du nom sert à réduire l’extension du nom qu’il complète : dans, *j’aime les chiens de berger*, le complément *de berger* sert à sélectionner dans l’ensemble *chiens* un sous-ensemble *chiens de berger*.

Le complément de nom, en fonction de la préposition, mais surtout en fonction des éléments mis en rapport, peut avoir différentes valeurs sémantique : lieu (*un tour en ville*), temps (*une séance d’une heure*), provenance (*une lettre du Japon*), cause (*une moue de tristesse*), matière (*un bracelet en or*), quantification (*une truite de 3 kilos*).

Dans quelques cas, le complément de nom est ambigu : il peut être *objectif* ou *subjectif* :

*La crainte des ennemis* : la crainte qu’ont les ennemis (objectif) / la crainte que nous avons des ennemis (subjectif) ;

## **d- En phrase complexe les propositions subordonnées peuvent être compléments de nom**

**La relative** est déterminative si elle sert à identifier référentiellement son antécédent : le livre *que tu m’as prêté* m’enchant

**La complétive** peut développer certains noms abstraits et en préciser leur contenu : L’espoir *que tu puisses m’aimer un jour* me fait vivre

## **2-Le complément de l’adjectif**

### **a- SP, complément de l’adjectif**

L’adjectif peut être complété par un SP, traditionnellement nommé complément de l’adjectif. La préposition est le plus souvent *à* ou *de* (conscient *de* son succès, favorable *à* sa promotion), mais pas seulement : cruel *envers* les faibles, doué *pour* le farniente, fort *en* thème...

Attention : le SP complément d’adjectif, peut être pronominalisé : Marie est amoureuse *de Paul*, mais ne *lui* est pas fidèle

Mais attention : *de Paul* est complément de l’adjectif *amoureuse* ; le pronom personnel *lui*, qui remplace anaphoriquement *à Paul*, est complément de l’adjectif *fidèle*.

Le groupe introduit par la préposition peut être un nom propre = Paul est très triste de *ce comportement*, mais également un SN, un pronom = Paul est très triste de *cela* un pronom suivi d’une relative = Paul est très triste de *ce qu’il vient d’apprendre*, un infinitif (+ complément) = Paul est très triste d’*apprendre cette nouvelle*.

Attention : ne pas confondre le complément de l’adjectif à l’infinitif, avec l’infinitif dans un tour impersonnel comme : il semble facile d’accepter sa proposition = dans lequel d’*accepter sa*

*proposition* est régime de l'impersonnel (autrement nommé *sujet réel* dans certaines grammaires), et non complément de l'adjectif, comme le signale la transformation : accepter sa proposition semble facile

### **b- Propositions subordonnées complément de l'adjectif**

Très souvent, le SN introduit par la préposition est remplaçable par une complétive :  
Marie est furieuse *de son échec* ou Marie est furieuse *que tu l'aies écartée du jeu*

## **II- Les compléments essentiels et les compléments circonstanciels**

Ce qui suit est un rapide défrichage de la vaste question des compléments dits essentiels ou intégrés contraints et des différents circonstanciels (intégrés facultatifs vs adjoints). Mais je précise bien que, compte tenu du programme chargé que nous avons à traiter, je me limiterai strictement aux critères formels de reconnaissance de ces fonctions, et je vous renvoie pour le reste à votre grammaire habituelle.

### **1. Les compléments intégrés contraints, compléments essentiels (ou compléments du verbe)**

Cette catégorie inclut des cas très conflictuels parce qu'ils revêtent exactement la même forme que les constructions avec COD ou avec COI, alors que leur sémantisme les apparente à des compléments circonstanciels : il en va ainsi pour certains compléments

– des verbes *coûter, mesurer, peser, valoir* et *vivre*. Par exemple, dans *Nathalie pèse cinquante kilos*, cinquante kilos ne saurait en aucun cas être analysé comme le COD de *pèse*, puisque la phrase ne peut pas être passivée en *\*Cinquante kilos sont pesés par Nathalie* : il s'agit donc d'un *complément intégré contraint*, d'ailleurs remplaçable par un adverbe comme *peu*. En revanche, on retrouve la transitivité si Nathalie travaille dans les fruits et légumes et que je dis *Nathalie a pesé un kilo d'oranges*, passivable en *Un kilo d'oranges a été pesé par Nathalie* : *un kilo d'oranges* est bien, alors, COD de *a pesé*.

– de verbes de mouvement (*aller à, venir de...*) et de localisation (*être à, habiter à, résider à...*). Si vous comparez *Je pense à Paris / Je rêve de Paris* avec *Je réside à Paris / Je viens de Paris*, tous ces compléments sont pronominalisables par *en* ou *y*. Cependant, les deux premiers sont des COI répondant aux questions *À quoi ? / De quoi ?* alors que les deux derniers répondent aux questions *Où ? / D'où ?* et sont des *compléments intégrés contraints* ; ils peuvent également être remplacés par des adverbes comme *ici* ou *là-bas*.

– On trouve aussi parmi ces compléments intégrés contraints tous les compléments obligatoires construits avec des prépositions autres que *de* ou *à* : ces cas ne posent aucun problème de reconnaissance, puisque la préposition les distingue très nettement : à titre indicatif, il en va par exemple ainsi avec les verbes *avancer vers, buter contre ou buter sur, compter sur, courir après, discuter avec, habiter / loger chez, passer par, tourner autour de, voter pour ou contre*, etc.

– L'infinitif peut parfois occuper cette fonction : par exemple dans *Il a poussé l'agressivité jusqu'à m'insulter*, vous voyez bien que la phrase devient agrammaticale et même ne signifie plus rien si je dis *Il a poussé l'agressivité* tout court.

Ces compléments intégrés contraints répondent à trois critères formels de reconnaissance :

- D'une part, leur suppression n'est pas libre, dans la mesure où sans eux le verbe produit un sens différent (par exemple *Pierre va à Lyon* vs *Pierre va tout court*), ou encore la phrase ne produit plus de sens du tout et devient agrammaticale : je peux dire *Ce vêtement vaut quarante euros* mais en aucun cas *\*Ce vêtement vaut tout court* ; de même je peux dire *La route passe par un col*, mais en aucun cas *\*La route passe*.

- D'autre part, ils sont indéplaçables : je peux seulement dire *Pierre va à Lyon* ou *Pierre y va*, mais je ne dirai ni *\*À Lyon Pierre va* ni *\*Pierre à Lyon va*, ce qui nous permettra (infra 3.) de distinguer ces compléments des circonstanciels classiques.

Ces deux premiers critères viennent du fait que de tels compléments sont des constituants du groupe verbal, d'où leur désignation comme *compléments du verbe* ou *essentiels* ou *intégrés contraints*.

- Enfin, ils répondent à d'autres questions que les objets (COD, COI ou COS), c'est-à-dire qu'ils ne répondent ni à *Quoi ? Qui est-ce que ? Qu'est-ce que ?* ni à *De qui ? De quoi ? À qui ? À quoi ?* Ce dernier critère est fondamental pour analyser les constructions litigieuses comme *Pierre a marché cent kilomètres* (*Combien a-t-il marché ?*) ou *Pierre a marché d'Avignon à Montpellier* (*D'où à où a-t-il marché ?*), ou encore *Paul a passé deux semaines ici*, *L'épreuve a duré une heure* (*qui répondent à la question Combien ?*), etc. La plupart de ces compléments sont remplaçables par des adverbes, comme *longtemps* dans les deux derniers exemples.

## **2. Les compléments circonstanciels intégrés facultatifs**

Ils répondent aux deux derniers critères qui précèdent, mais pas au premier, ce qui fait toute la différence, et posent rarement des problèmes de reconnaissance, puisqu'il s'agit soit d'adverbes, soit de syntagmes nominaux prépositionnels. Dans *Je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, à la folie...*, on ne peut antéposer les adverbes et dire *\*Beaucoup je t'aime* ou *\*Je passionnément t'aime* ; en revanche, on peut les supprimer et dire *Je t'aime* tout court. Il en va de même dans *Elle parle avec clarté*, *Je tremble de froid* (= à cause du froid), *Je me promène avec des amis*, *Je pars en train*, etc. De même enfin, pour prendre un exemple d'infinitif, je peux dire aussi bien *Ce vêtement te va à ravir* (= merveilleusement) que *Ce vêtement te va*.

## **3. Les compléments circonstanciels adjoints ou compléments de phrase**

Leurs deux critères formels de reconnaissance sont symétriques des précédents à savoir que :

- Ils sont librement déplaçables à peu près n'importe où dans la phrase,

- Ils sont librement supprimables sans que la phrase perde sa grammaticalité ni que le procès représenté change radicalement de sens. Selon les cas, la phrase peut bien entendu être amputée d'informations importantes mais, contrairement à ce que nous avons remarqué à plusieurs reprises avec certains verbes dans les exemples précédents, le sens du procès proprement dit ne dépend pas de la présence ou de l'absence de ces compléments : ainsi *Lyon* n'a manifestement pas le même rapport avec l'action d'*aller* dans *Pierre va à Lyon* qu'avec celle de *travailler* dans *Pierre travaille à Lyon* : d'ailleurs, je peux tout aussi bien dire *À Lyon Pierre travaille* ou *Pierre, à Lyon, travaille*, et même *Pierre travaille* tout court ; dans ce cas, *à Lyon* fonctionne donc comme CC adjoint.

Notez enfin que la majorité des compléments de phrase sont très reconnaissables et facilement interprétables grâce à la préposition, simple ou composée, qui les construit, mais que, comme nous l'observons tout à l'heure, cette préposition peut parfois être supprimée, d'où l'importance des critères de déplacement et de suppression : par exemple, *Pierre mange la nuit* = *La nuit Pierre mange* ou *Pierre, la nuit, mange*, et l'on peut dans chaque cas expliciter la circonstance par une préposition, *pendant la nuit* ou *durant la nuit* ou *au cours de la nuit*, etc., adverbialisable en *alors*.

Rappel : dans la phrase complexe la subordonnée circonstancielle assure la fonction complément circonstanciel de phrase : *Pendant qu'il parlait, Marie se retourna* / *Marie se retourna pendant qu'il parlait*.

Etablir une synthèse (2): fonctions des mots – exercices classe et maison

## Séance 6 – L'ordre des mots dans la phrase

Lors de ce cours, nous allons retrouver de manière transversale les notions que nous avons abordées durant les 5 premières séances afin d'identifier comment s'organisent de manière plus ou moins contrainte l'ordre de ces constituants. De cet ordre émerge un sens particulier. Le français moderne fait partie des langues où l'ordre des mots joue un rôle essentiel dans la reconnaissance des fonctions syntaxiques, donc du rapport des mots les uns avec les autres et, par conséquent, dans l'interprétation du sens des phrases. Cela n'a pas toujours été vrai, puisque l'ancien français était une langue à cas, comme son ancêtre le latin ou comme l'allemand actuel : dans ces langues, les fonctions syntaxiques sont préférentiellement indiquées par des marques flexionnelles grâce aux déclinaisons, ce qui explique que l'ordre des mots y soit beaucoup plus libre.

En français, au contraire, seuls quelques constituants ont une place totalement libre dans la phrase : il s'agit : – des interjections, – des apostrophes, – des épithètes détachées – et de la majorité des CC.

En ce qui concerne les autres constituants, l'ordre des mots obéit à quatre types de facteurs plus ou moins contraignants : syntaxiques, prosodiques (rythme de la séquence textuelle), sémantiques et stylistiques (choix opérés par le scripteur). Ces facteurs vont jouer par rapport à l'ordre de la phrase le plus fréquent en français, à savoir la phrase verbale assertive active du type [CC] *À une heure*, [GN-sujet] *le jeune employé brun de l'épicerie de nuit*, [CC] *par désœuvrement*, [GV] *envoie des SMS à ses amies*, [CC] *en cachette*. En raison de sa grande fréquence, elle est considérée comme la phrase simple « de base », par rapport à laquelle de nombreuses phrases françaises peuvent être décrites comme des variantes. Elle a pour prototype la formule : (CC) GN-sujet (CC) GV (CC).

### 1. Facteurs syntaxiques contraignants

a. À l'intérieur des SN, l'ordre obligatoire est : Dét (Adj) N Adj CDN. En particulier, le déterminant est forcément en tête. De manière quasiment systématique, l'épithète se place avant le complément du nom, sans quoi on croira qu'elle qualifie non pas le nom noyau, mais le complément de nom : comparez *la secrétaire dynamique de ce service* et *la secrétaire de ce service dynamique*.



b. Le critère positionnel différencie également certaines fonctions, comme celles de l'adjectif dans la phrase *Méfiant, le jeune employé brun trouve suspects ces champignons* : l'ordre des mots permet d'opposer

– d'une part, *suspects* qui fait partie du SV et caractérise *ces champignons* dont il est attribut,

– d'autre part, *jeune* et *brun* qui font partie du SN et caractérisent *l'employé* dont ils sont épithètes liées,

– enfin, *méfiant* qui caractérise aussi *l'employé*, mais en dehors du SN, donc comme épithète détachée.

c. Le test du déplacement permet de distinguer les CC : dans notre premier exemple, *à une heure* s'oppose aux constituants du SV *à ses amies* en ceci que *à une heure* peut très bien changer de place et, en particulier, se trouver soit avant soit après le verbe, alors que *à ses amies* doit obligatoirement rester après le verbe. \**À ses amies, l'employé envoie des SMS à une heure* ne produit pas de sens.

d. Cet ordre correspond aussi à une hiérarchie de l'information : on pose en tête de phrase les éléments présumés connus qui constituent son thème, rôle le plus souvent assuré par le GN-sujet, à propos duquel la phrase pose un rhème, rôle habituellement assumé par le GV, qui sera soit une action (*envoie des SMS à ses amies*), soit une caractérisation (*trouve suspects ces champignons*).

Nous allons inventorier les modifications de cet ordre de base que viennent expliquer différents facteurs.

## 2 - INVERSION VERBE-SUJET

a. Facteurs syntaxiques contraignants : la modification de l'ordre {sujet verbe complément} a une valeur syntaxique dans les deux cas suivants :

– les diathèses (ou forme) passive et impersonnelle sur le modèle *Des SMS ont été envoyés* ou *Il a été envoyé des SMS (par le jeune employé brun)* ;

– le changement ou l'ajout de modalité (sauf négative) : *Vive la mariée* (= *Que la mariée vive* et sous-entend *nous souhaitons*) ; on rencontre assez souvent *puissiez-vous réussir, veuillez le ciel que...*, ou chez Apollinaire « *Vienne la nuit, sonne l'heure* ».

b. Facteurs syntaxiques non contraignants :

– La présence en tête de proposition d'adverbes qui atténuent la force de l'assertion peut entraîner l'inversion du pronom sujet ou l'inversion complexe avec reprise du nom sujet par un pronom, comme dans l'interrogation. Il s'agit notamment de *peut-être, du moins, au moins, à tout le moins, en vain, vainement, tout juste, tout au plus* : on dira *Il viendra peut-être*, mais aussi *Peut-être viendra-t-il*, et *Paul viendra peut-être* mais aussi *Peut-être Paul viendra-t-il*.

– Même chose après certains adverbes marquant le rapport avec la proposition précédente ou suivante, tels que *ainsi, de même, comme, aussi* (au sens de *c'est pourquoi – aussi bien, bien plutôt, à plus forte raison*) : par exemple, *Ainsi parlait Zarathoustra* de Nietzsche équivaut à *Zarathoustra parlait ainsi* ; on dit couramment *Ainsi en est-il, De même en va-t-il, Comme disait l'autre*, etc.

– Mais surtout, l'inversion du sujet peut constituer un marqueur de cohésion textuelle en indiquant un changement de niveau syntaxique ou énonciatif. Le cas le plus évident et le plus fréquent est celui des incises signalant le locuteur d'un discours rapporté : *Détruire dit-elle*, titre d'un roman de M. Duras, équivaut à Elle dit : « Détruire ».

– L'inversion du sujet remplace aussi assez souvent la subordination par *que* ou par *si* : *semble-t-il* équivaut à *il semble que*, *voyez-vous* = *vous voyez que*, *dirait-on* = *on dirait que*. C'est également le cas dans certaines formules recherchées ou littéraires : *fussent-ils* = *même s'ils étaient*, *dussé-je* = *même si je devais*, *La tempête menace-t-elle*, *les voiliers se hâtent de regagner le port* (= *Si la tempête menace...*), *À peine le chat était-il parti, déjà les souris dansaient* (= *Le chat était à peine parti que...*).

c. Facteurs prosodiques non contraignants : on a spontanément tendance à classer les groupes par ordre rythmique croissant, c'est-à-dire à placer en tête de phrase les groupes phonétiquement les plus courts et en fin de phrase les groupes phonétiquement les plus longs. Du coup, dans les propositions subordonnées, notamment relatives, quand il n'y a pas de complément postposé après le verbe, on inverse souvent le sujet car, en plus de la subordination dont nous parlions précédemment, le SV se trouve plus court que le SN : ainsi Hugo écrit-il « *Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne...* », et non pas à *l'heure où la plaine blanchit* ; de même chez Gide trouve-t-on « *Songes-tu à ce que signifient ces mots : lever l'ancre ?* » et non *songes-tu à ce que ces mots, lever l'ancre, signifient ?* ni *songes-tu à ce que ces mots signifient : lever l'ancre ?*

d. Facteurs stylistiques :

– On inverse assez souvent le sujet des verbes servant à introduire un élément nouveau dans un texte parce que, dans ce cas, c'est le GN qui fonctionne comme rhème = apport d'information nouvelle dans la phrase (et non plus comme thème) : il s'agit de verbes comme *arriver, commencer, débiter, entrer, rester, suivre, survenir, venir*, etc. Par exemple, dans « *Arrive un troisième larron* » (La Fontaine) ou « *Suivit une âpre discussion* » (Duhamel) ou encore « *Sur l'autre rive débutent les beaux quartiers* » (Aragon), l'information la plus importante n'est pas contenue par les verbes, mais par leurs GN-sujets.

– On peut enfin inverser le sujet pour des raisons d'enchaînement textuel par rapport à ce qui précède : par exemple, après l'énoncé d'un testament, on dira plutôt *Telles sont mes dernières volontés* que *Mes dernières volontés sont telles* ; ou après l'exposé d'une difficulté, *De là vient tout le problème* plutôt que *Tout le problème vient de là*.

### **3-L'ORDRE A L'INTERIEUR DU SV**

À l'intérieur du SV, l'ordre le plus habituel sera : V SN (= COD) SP (= COI ou COS). Cependant, l'ordre verbe + syntagme nominal devient pronom + verbe lorsque le SN est repris par un pronom anaphorique : par exemple, *L'employé envoie des SMS, il les écrit en cachette*.

Les facteurs prosodiques, bien que non contraignants, jouent souvent :

– Par exemple, pour le COD et l'attribut du COD, vous avez appris que le meilleur critère de reconnaissance est la possibilité de placer l'adjectif juste après le verbe, mais cela va dépendre de la longueur de chacun : on dira *La télévision rend les gens plus casaniers*, parce que le COD *les gens* est plus court que son attribut *plus casaniers*, mais *On appelle libérale une occupation dans laquelle*

*l'homme demeure maître de son activité*, parce que l'attribut *libérale* est beaucoup plus court que le COD auquel il s'applique.

– Le raisonnement est le même pour la place du COD et du COS, qui malgré son nom d'objet second peut très bien être placé d'abord, ainsi que pour certains CC.

#### 4 - LA PLACE DES COMPLEMENTS DE PHRASE

a. Les CC se placent majoritairement en fin de phrase, puis en début de phrase, enfin en cours de phrase. Parmi eux, on distingue, selon leurs positions et le rôle communicatif qui leur est associé :

– les circonstants à fonction scénique qui, placés en tête, mettent en place le cadre préalable où se situe le reste de la phrase,

– et les circonstants à fonction rhématique qui, placés en cours ou en fin de phrase, apportent une information supplémentaire, parfois capitale, par rapport au thème que constitue le reste de la phrase.)

(Il est toujours possible que l'euphonie joue un rôle, pour éviter des enchaînements phonétiques bizarres ou difficiles à prononcer : plutôt que de dire *On vous rendra votre bien bientôt*, qui crée la suite bizarre bien-bien, on antéposera le CC en disant *On vous rendra bientôt votre bien*.)

b. Chaque fois qu'un déplacement ne peut pas être expliqué par un des facteurs qui précèdent, on parle de figure de construction, parce qu'il y a volonté de créer un effet en jouant sur la place inattendue de tel ou tel mot dans la phrase. En particulier, la liberté de déplacement des CC et des épithètes détachées permet de créer des effets, soit en les répartissant régulièrement, soit au contraire en les concentrant tous à un endroit choisi de la phrase. Ainsi, avec les mêmes constituants je peux dire : *Souriante, la star descendit les marches du palais du festival que La star descendit les marches du palais, souriante* ou *que La star, souriante, descendit les marches du palais* ou encore *que La star descendit, souriante, les marches du palais*.

#### 5 - LA PLACE DE L'ADJECTIF EPITHETE LIEE

Statistiquement, l'adjectif épithète liée est postposé, c'est-à-dire placé après le nom dans deux tiers des cas, et antéposé dans un tiers. Mais ces proportions ne sont qu'une moyenne, et peuvent être démenties par tel ou tel texte d'étude. On doit donc toujours s'interroger sur les quatre facteurs qui peuvent expliquer l'antéposition ou la postposition de l'adjectif épithète liée.

a. Facteurs **syntactiques non contraignants** : si le nom est suivi d'un complément avec préposition, l'adjectif est généralement antéposé ; à l'inverse, si c'est l'adjectif qui est accompagné d'un complément ou d'un adverbe, il sera plutôt postposé. On aura par exemple tendance à dire *un délicieux ragout d'agneau* (vs \*un ragout délicieux d'agneau ou un ragout d'agneau délicieux), mais *un ragout d'agneau véritablement délicieux*.

b. Facteurs **rythmiques**, de longueur phonétique : les adjectifs courts, en particulier monosyllabiques, ont tendance à passer devant le nom plus long qu'ils qualifient, comme dans *un bon livre*, *une grosse voiture*, etc. (mais on dira malgré tout *un café fort* et non pas \**un fort café*). Symétriquement, les adjectifs longs auront tendance à se placer après le nom.

c. Facteurs **sémantiques** : dans certains cas, un adjectif prend des sens différents selon qu'il est placé avant ou après, avec des variations sémantiques parfois très importantes, comme dans *un triste individu* (au sens de *peu recommandable* ou *qui inspire la tristesse*) opposé à *un individu triste* (au sens *qui éprouve de la tristesse*) ; ou *une simple lettre* (au sens de *non accompagnée d'autres démarches*) opposée à *une lettre simple* (au sens de *sans complication* de style ou de contenu) ; ou encore *un grand homme* (*important* par son rôle ou son talent) opposé à *un homme grand* (par sa taille), etc.

Une explication, qui ne marche pas à tous les coups, mais qui est très intéressante, consiste à dire que :

– l'adjectif antéposé modifie souvent le signifié du nom et désigne une sous-catégorie considérée comme stable,

– alors que l'adjectif postposé qualifie plutôt le référent particulier visé par l'énoncé et désigne une qualité qui permet de distinguer ou de classer ponctuellement l'occurrence en question.

d. Facteurs stylistiques : il n'en reste pas moins que, dans tous ces cas, des effets **stylistiques** restent possibles, soit pour jouer sur deux sens potentiels, soit pour donner davantage de poids à l'expression en antéposant un adjectif long ou en postposant un adjectif court. On passe alors dans la catégorie des figures de construction. Par exemple, Flaubert écrit « *un coup de vent brusque* » alors qu'on attendrait normalement *un brusque coup de vent*, à cause de la brièveté de *brusque* et du complément de nom *de vent*.

## **Exercices en classe**

**Mise en place du contrôle continu portant sur les six 1ères séances :**

**Catégories grammaticales, fonctions des mots, ordres des mots à remettre le 20/10 pour le G1 et 26/10 G2 par mèl**

**Autres groupes remise le 21/10 par mèl !!**